INVENTAIRE DES MEFAITS DES «TUEUSES» DE L'ESTUAIRE

Réalisation : Vigi-Eole – Défense des Marais de l'Estuaire – Mars 2018

Vie locale = ~~Convivialité~~ Zizanie

~~Zone Natura 2000~~ FRICHES BÉTON 2030

Croisières : panorama exceptionnel sur des espaces ~~sauvages~~ massacrés.

MAISONS À VENDRE : - 30 %

PÔLE ~~nature~~ INDUSTIEL DE VITREZAY

~~Terre~~ Cimetière d'Oiseaux

DANGER INFRASONS
Pas d'étude malgré propagation à 10 km

Châteaux en Médoc avec terrasses ouvertes sur l'Estuaire (nuit « étoilée »de flashs incessants)

ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DU TERRITOIRE
car implantation dans une zone interdite (périmètre de 5 km autour de la centrale)

Attention : Prolifération ! comme le bambou

Production réelle à diviser par 5

+ DE 40 communes impactées

Espace remarquable EOLIEN marais de la Vergne (projet *a priori* abandonné)

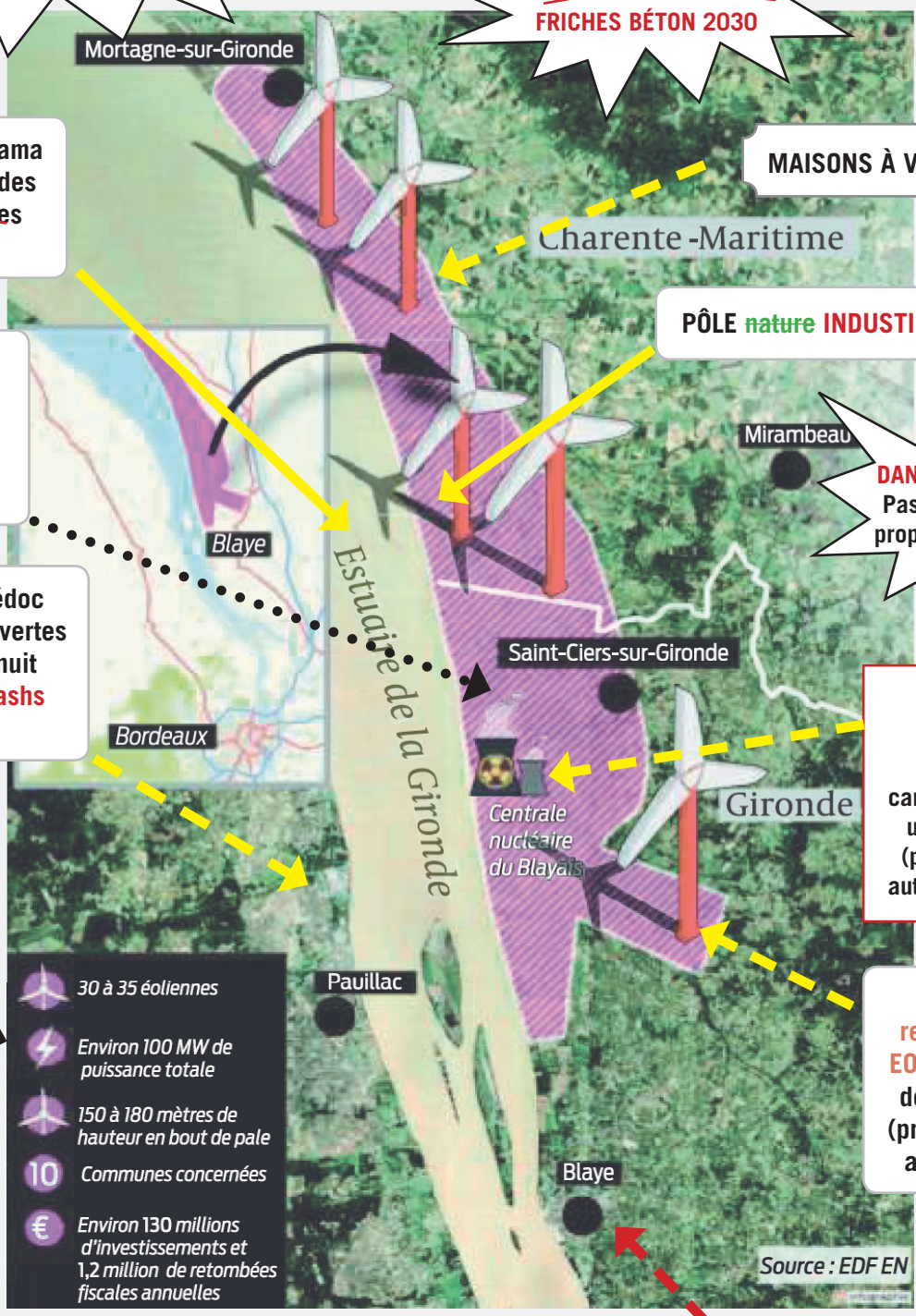

Fond de carte : Source Journal Sud Ouest 05/03/2018

Contribue au surcoût de nos factures d'électricité

Risque de déclassement UNESCO du site Vauban Citadelle de Blaye (covisibilitéà moins de 15 km)

L'EXCEPTION FRANÇAISE : 500 mètres entre habitations et éoliennes ...

La plupart des pays européen, pour protéger les riverains, appliquent une distance de 1500 m.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique